

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 341

Date dépôt /
modification 09/06/2022

Date validation 30/06/2022

BACHELIER EN AGRONOMIE, ORIENTATION TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	3. Sciences et techniques	DOMAINE D'ÉTUDES	18. Sciences agronomiques et ingénierie biologique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la durabilité, de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Les bacheliers en agronomie exercent leurs activités professionnelles tant en Belgique qu'à l'étranger. Ils s'inspirent des écosystèmes naturels pour développer des systèmes humains réellement durables dans leurs différentes spécialités qui font l'objet des **orientations** suivantes :

- Agro-industrie et biotechnologies,
- Agronomie des régions chaudes,
- Environnement,
- Forêt et nature,
- Techniques et gestion agricoles,
- Techniques et gestion horticoles,
- Technologie animalière,
- Systèmes alimentaires durables et locaux.

Ces agronomes travaillent dans les secteurs public ou privé, dans les centres de recherches, dans les laboratoires d'analyse et de contrôle, dans les entreprises de production, de transformation, de distributions et de services, dans les bureaux d'études, dans l'enseignement, dans les ONG, dans les organisations professionnelles, ... et peuvent aussi développer leur propre activité dans le secteur agronomique.

La formation des bacheliers professionnalisants vise à :

- préparer les étudiants à être des citoyens actifs animés de valeurs démocratiques, humaines et relationnelles tournés résolument vers le futur dans une démarche de développement durable ;
- développer chez les étudiants des compétences utiles et un esprit critique nécessaires pour leur vie professionnelle en tenant compte des contraintes imposées par une société en perpétuelle évolution et en leur imposant des contacts fréquents avec le monde du travail ;
- permettre aux diplômés de développer une agronomie durable et responsable, respectueuse des écosystèmes naturels, fondée sur les connaissances et leur évolution dont plus spécifiquement les sciences et des techniques ;
- renforcer chez les étudiants une attitude de prise de responsabilités en les incitant à participer à des activités de services à la collectivité, à étudier les langues étrangères ainsi qu'à s'intégrer dans des programmes de mobilité nationale et internationale.

Cette formation correspond au niveau 6 du CEC en conférant les compétences et capacités précisées ci-dessous.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

COMPÉTENCES COMMUNES AUX 7 ORIENTATIONS

1/ Informer, communiquer et travailler en équipe

- Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques.
- Élaborer des documents techniques adaptés à des publics cibles.
- Adapter ses interventions orales et écrites aux différentes situations professionnelles.
- Participer à la vulgarisation des connaissances techniques et scientifiques
- S'intégrer dans un travail d'équipe

2/ S'engager dans une démarche de développement professionnel

- Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- Développer un esprit critique
- S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales

3/ Maîtriser les principes de base de la gestion

- Etablir un plan d'affaires
- Participer à la commercialisation des produits et des services
- Intégrer le contexte socio-économique et les spécificités des marchés dans son domaine d'application
- S'initier à la gestion d'entreprise, à l'analyse financière et des marchés
- S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économique, social, et de production) et les appliquer

4/ Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche appliquée

- Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
- Mettre en application les techniques de mesurages, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
- S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
- Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche
- Participer à la présentation/diffusion des résultats d'une recherche
- Générer, traiter et conserver des données

5/ Appliquer les principes des sciences et du vivant dans tous les domaines de l'agronomie

- Appliquer les principes des sciences à tous les domaines de l'agronomie
- Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
- Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
- Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, de durabilité, d'environnement, d'hygiène et de santé

ORIENTATION: TECHNIQUES ET GESTION AGRICOLES

6/ Collaborer, gérer ou développer des unités de production ou de services dans les secteurs agricole, environnemental et agro-alimentaire, ou des unités territoriales

- Raisonner et mettre en œuvre les techniques de production des filières agricoles en y intégrant plus particulièrement les considérations agro-écologiques et de bien-être animal
- Raisonner et appliquer les techniques liées à la transformation et à la conservation des produits dans le respect des normes de qualité et de santé publique
- Gérer de manière durable les opérations de conditionnement et de commercialisation des productions
- Gérer une unité de production, le budget, la trésorerie, valoriser la production afin d'assurer la pérennité et le développement de l'entreprise
- Gérer de manière durable les stocks et les flux des intrants, des productions et des produits divers
- Intégrer les notions de coûts écologiques des pratiques professionnelles sur les chaînes trophiques et le climat

7/ Exécuter, participer à des projets de développement local

- Coordonner/ intégrer une action dans le cadre d'associations actives dans les domaines techniques, économiques, environnementaux et de développement rural
- Exploiter des données techniques, économiques et sociales dans un contexte socio-économique spécifique
- Repérer les potentialités d'un territoire dans ses dimensions agricoles, biophysiques, historiques, géographiques et socioéconomiques
- Analyser une filière pour mettre en évidence des possibilités d'action, en prenant en compte les difficultés techniques, les attentes sociétales et culturelles